OCOM C207.04 – PARTICIPER À UNE VISITE DE L'UNITÉ D'AFFILIATION

1. **Rendement** : Participer à une visite de l'unité d'affiliation

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision; et

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Le commandant du corps de cadets déterminera les conditions environnementales appropriées à cette instruction.

3. **Norme** : Le cadet doit visiter l'unité d'affiliation afin de se familiariser à la relation entre les Forces canadiennes (FC) et le Programme des cadets.

4. **Points d'enseignement** : Diriger une visite à l'unité d'affiliation et ses installations, en mettant en évidence les points suivants :

   a. la taille de l'unité d'affiliation;

   b. le rôle que l'unité d'affiliation joue au sein des FC;

   c. la date de formation de l'unité d'affiliation;

   d. les immeubles que l'unité d'affiliation occupe;

   e. tout déploiement auquel a participé l'unité d'affiliation;

   f. tout membre honoré ou médaillé de l'unité d'affiliation;

   g. son rôle au sein du corps de cadets; et

   h. d'autres faits intéressants.

5. **Durée** :

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Sorties éducatives :	80 min
c.	Total :	90 min

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-602/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-602-PG-002/A-CR-CCP-602-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

6. **Justification** : La sortie éducative a été choisie pour cette leçon puisqu'elle renforce les connaissances du cadet sur l'unité d'affiliation tout en l'informant du rôle de l'unité d'affiliation au sein du corps ou de l'escadron de cadets.

7. **Documents de référence** : S.O.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

    a. Si un instructeur du corps de cadets est responsable de la visite, il doit faire une recherche à l'avance sur tous les points d'enseignement.

    b. Cette sortie éducative peut aussi se dérouler lors d'une journée d'instruction assistée ou lors d'une séance complémentaire.

    c. Si l'unité d'affiliation a accès au matériel de promotion, elle peut l'utiliser comme référence ou comme matériel d'apprentissage.

    d. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-602/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-602-PG-002/A-CR-CCP-602-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.